



БЛОК ФРАНЦУЗЬКА МОВА

єдиного фахового вступного випробування для вступу
для здобуття ступеня вищої освіти магістра
за спеціальністю 081 «Право»

Час виконання – 60 хвилин

Блок складається з двох частин. Частина «Читання» містить 22 завдання. У частині «Використання мови» – 20 завдань. Відповіді на ці завдання Ви маєте позначити в бланку **B**.

Інструкція щодо роботи в зошиті

1. Правила виконання зазначені перед завданнями кожної нової форми.
2. Відповідайте тільки після того, як Ви уважно прочитали та зрозуміли завдання.
3. У разі необхідності використовуйте як чернетку вільні від тексту місця в зошиті.
4. Намагайтеся виконати всі завдання.

Інструкція щодо заповнення бланка відповідей

1. До бланка **B** записуйте лише правильні, на Вашу думку, відповіді.
2. Відповіді вписуйте чітко, дотримуючись вимог інструкції до кожної форми завдань.
3. Неправильно позначені, підчищені відповіді в бланку **B** вважатимуться помилкою.
4. Якщо Ви позначили в бланку **B** відповідь неправильно, можете виправити її, замалювавши попередню позначку та поставивши нову, як показано на зразку:



5. Ваш результат залежатиме від загальної кількості правильних відповідей, зазначених у бланку **B**.

Ознайомившись з інструкціями, перевірте якість друку зошита та кількість сторінок. Їх має бути 12.

Позначте номер Вашого зошита у відповідному місці бланку **B** так:

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
			X											

Бажаємо Вам успіху!

COMPRÉHENSION ÉCRITE

Devoir 1

Dans cette interview cinq questions ont été supprimées. Vous devez retrouver chacune d'elles parmi les huit questions proposées. Pour chaque partie de l'interview 1 à 5, cochez sur la fiche la question A à H la plus appropriée.

Des vacances cruelles pour les animaux

Près de 10 000 bêtes sont encore abandonnées chaque année en Suisse, malgré une loi de protection se voulant dissuasive. Mais l'est-elle suffisamment ?

Helen Sandmeier, porte-parole de la Protection suisse des animaux (PSA) répond aux questions de Migros Magazine.

1 _____

Je suppose que non. Chaque année, c'est effectivement la même chose : avant les vacances, le chiffre des animaux trouvés augmente. Dans le même temps, les gens nous amènent beaucoup de chatons et de nombreux centres SPA prennent aussi des animaux en pension. Les refuges finissent d'être bondés.

2 _____

Cela représente 6,6% des animaux recueillis. Les sections de la PSA n'euthanasient des animaux que lorsqu'ils souffrent d'une maladie incurable ou n'ont plus de qualité de vie en raison de leur grand âge.

3 _____

En principe oui. Le nombre d'animaux trouvés n'a pas augmenté au cours des dernières années. De plus, nous sommes convaincus que la sensibilité a augmenté dans la population par rapport au bien-être des animaux.

4 _____

Les autorités interviennent aujourd'hui de manière plus active suite au signalement de contraventions aux dispositions de la protection des animaux. Les améliorations ne concernent cependant que la partie administrative de l'exécution. Sont compétents sur ce plan les services vétérinaires. Dans le domaine du droit pénal, nous ne constatons par contre aucun progrès véritable. Comme auparavant, les cruautés infligées aux animaux nous paraissent traitées avec complaisance.

5 _____

Depuis l'introduction de la puce obligatoire, le nombre de chiens abandonnés a effectivement considérablement diminué. Il faut dire que la personne qui abandonne un chien puce et enregistré est désormais immédiatement identifiable.

- A** Les campagnes contre l'abandon d'un animal sont-elles suffisamment présentes en Suisse ?
- B** Avez-vous des chiffres concernant l'abandon au niveau suisse ?
- C** A chaque veille de vacances, les refuges signalent une hausse des animaux recueillis. Cette année va-t-elle déroger à la règle ?
- D** Que dit la loi sur l'abandon d'un animal ?
- E** Quelque 1200 animaux ont été euthanasiés en 2014 dans les 65 refuges de la PSA. Quel pourcentage cela représente-t-il ?
- F** D'une manière générale, quelles sont d'après vous les lacunes de la loi suisse sur la protection des animaux ?
- G** N'y a-t-il tout simplement pas trop d'animaux de compagnie en Suisse ?
- H** Les puces électroniques sur les chiens jouent-elles un rôle dissuasif face à l'abandon et sont-elles efficaces pour retrouver les fautifs ?

Devoir 2

Lisez le document. Pour chaque question, choisissez la bonne réponse et cochez la case correspondante sur la feuille de réponses.

UE : un nouveau cadre juridique pour le transfert des données personnelles vers les Etats-Unis

Les données en question englobent toutes les informations pouvant permettre d'identifier un individu, de manière directe ou non. La Commission européenne a annoncé mardi le lancement officiel d'un nouveau cadre juridique pour protéger les données personnelles de citoyens européens transférées vers le sol américain, après des mois d'incertitude juridique pour les entreprises recourant à ce type d'échanges.

C'est la fin de plusieurs mois d'incertitude juridique sur une épineuse question. Un nouveau cadre pour protéger les données personnelles de citoyens européens transférées vers le sol américain va être mis en place au sein de l'Union Européenne. C'est du moins ce qu'a officiellement annoncé la Commission européenne ce mardi, après deux ans de négociations avec Washington.

Ce « *Privacy Shield* » (« bouclier de protection des données », en français) va « protéger les données à caractère personnel des Européens et procurer une sécurité juridique aux entreprises », a assuré la commissaire européenne à la Justice, Vera Jourova. Cette dernière espère ainsi rétablir « a confiance des consommateurs dans le contexte du transfert transatlantique de données ».

Les données en question englobent toutes les informations pouvant permettre d'identifier un individu, de manière directe (nom, prénom ou photo) ou indirecte (numéro de sécurité sociale ou même numéro de client). Plusieurs milliers d'entreprises sont concernées.

Or, jusqu'ici, ces entreprises faisaient face à une situation d'incertitude juridique depuis la décision historique de la justice européenne, le 6 octobre 2015. A l'époque, la Cour de justice européenne (CJUE) avait mis fin à l'accord du Safe Harbor, en vigueur depuis quinze ans. Cette « sphère de sécurité » autorisait environ 4.500 entreprises américaines, dont les géants *Google, Facebook, Amazon, Apple* et *Microsoft*, à transférer les données aux États-Unis, pour les traiter et les analyser.

Une entrée en vigueur immédiate

La CJUE avait alors estimé que « Safe Harbor » n'offrait plus de garanties suffisantes aux Européens pour leurs données personnelles, à la lumière des révélations de l'ancien consultant Edward Snowden sur l'ampleur des programmes de surveillance aux États-Unis. Formellement, la "décision d'adéquation" adoptée mardi, et dont l'entrée en vigueur est immédiate, garantit aux 28 Etats membres que les États-Unis assureront désormais une protection suffisante aux Européens, grâce à une série d'engagements de Washington.

Le nouveau « bouclier » prévoit notamment des obligations pour les entreprises et l'installation d'un médiateur (« *ombudsman* ») au sein du département d'Etat américain, pour suivre les éventuelles plaintes de ressortissants européens concernant un accès abusif à leurs données.

Par *LaTRIBUNE.fr* - 12/07/2016

6. Que va prévoir le nouveau cadre juridique de la Commission européenne ?
- A la protection des données personnelles
 - B le transfert des données personnelles
 - C les échanges des entreprises
 - D les négociations avec Washington
7. Pourquoi la mise en place de ce cadre a pris beaucoup de temps ?
- A à cause de la volonté de protéger les données à caractère personnel
 - B à cause de la décision historique de la justice européenne
 - C à cause de la position de la commissaire européenne à la Justice
 - D à cause de l'incertitude juridique
8. Les données en question vont
- A suivre les recommandations de la Cour de justice européenne
 - B rétablir la confiance des consommateurs
 - C permettre d'identifier un individu
 - D procurer une sécurité juridique aux entreprises
9. L'accord du Safe Harbor a été
- A annulé
 - B une garantie suffisante pour les données personnelles
 - C une protection des données personnelles
 - D un engagement de Washington
10. Les programmes de surveillance aux Etats-Unis ont provoqué
- A une série d'engagements de Washington
 - B des obligations pour les entreprises
 - C l'entrée en vigueur de la "décision d'adéquation"
 - D l'installation d'un médiateur au département d'Etat américain

Devoir 3

Lisez le texte. Parmi les affirmations qui se trouvent après le texte trouvez ceux qui correspondent le mieux au contenu des extraits. Pour chaque partie du texte 11 à 16, cochez sur la fiche une affirmation A à H la plus appropriée.

Cette proposition va intéresser le client à la recherche d'un service juridique...

11. Le service juridique hôtellerie suisse propose des renseignements juridiques généraux dans les domaines du personnel et du droit de propriété. Il offre de différents renseignements juridiques d'ordre général spécifiques à l'hôtellerie, comme : la résolution des questions, centrées sur le droit du travail, le contrat hôtelier, la loi sur l'hôtellerie, le droit des étrangers.
12. Notre cabinet exerce ses compétences dans tous les domaines du droit liés à l'activité d'expert-comptable : fiscalité, droit commercial, droit des sociétés, droit des affaires. On vous soutient dans toutes les démarches pour limiter vos risques. La connaissance fine de nos experts nous permet de vous être utiles en cas de contrôle fiscal ou dans les choix juridiques susceptibles d'optimiser votre statut et votre rémunération.
13. Vous pouvez joindre en tout temps un avocat œuvrant en droit de l'immigration en utilisant notre ligne Urgence Avocat en composant le numéro 1 836 234-525. Vous trouverez aussi la liste des avocats ainsi que leurs coordonnées sur leur site Web. Tous ces avocats sont membres en règle du Barreau.
14. Si vous habitez le Québec, sachez qu'en cas d'arrestation, vous avez le droit d'appeler un avocat. Si vous ne connaissez aucun avocat dans les parages, le Barreau du Québec met à votre disposition un service gratuit de consultation juridique disponible 24 h sur 24, 7 jours sur 7. Son numéro de téléphone est disponible dans tous les postes de police.
15. Vivre une rupture est difficile. Dans ces circonstances, la prise de décisions importantes concernant la garde des enfants, les droits d'accès, les pensions et la séparation des biens est d'autant plus difficile. Nous chercherons à régler votre séparation par un règlement à l'amiable. Si une entente n'est pas possible, nous élaborerons avec vous la meilleure stratégie afin d'obtenir ce qui vous revient.
16. Tous ont des assurances habitations ou automobiles. Malheureusement, lorsqu'on se réfère à eux pour une réclamation, ils hésitent ou refusent d'indemniser. Vous n'avez alors qu'à vous adresser aux experts de notre cabinet. On est à votre service pour transmettre une mise en demeure, déposer une procédure judiciaire devant les tribunaux ou toutes autres démarches nécessaires.

- A** s'il va entrer en procès de divorce d'avec son conjoint et cherche a rendre cette procédure la moins pénible et la plus efficace possible
- B** si, ayant été obligé de quitté son pays et d'aller vivre ailleurs, il y a fait face a quelques problèmes juridiques liés a son nouvel statut d'immigré
- C** si son assureur s'est avéré peu responsable en ce qui concerne le devoir du dédommagement de ses pertes
- D** si, après le décès du testateur, il y a la nécessité d'arbitrer les différends entre les prétendants a la succession
- E** s'il est intéressé a stabiliser la rentabilité de son entreprise en détournant toutes sortes d'aléas financiers et juridiques du fonctionnement de celle-ci
- F** si, sans avoir un avocat personnel dans sa disposition, il a eu la malchance de s'être fait arrêter par la police de la province francophone du Canada
- G** s'il se prépare a s'intégrer dans la sphère de l'activité de tourisme, étant en train de signer le contrat d'achat d'un joli hôtel, situé au bord du lac non loin de Genève
- H** s'il s'apprête a plaider au tribunal de la Suisse son droit de propriété intellectuelle, contrefait par un sujet étranger

Devoir 4

Lisez le texte. Complétez-le par les groupes de mots qui se trouvent parmi les choix proposés après le texte et qui correspondent le mieux au contenu du texte.

Une jurisprudence de la Cour de cassation en décalage avec la réalité

La Cour de cassation, sur-sollicitée (en 2013, elle a traité 6 783 affaires) contribue d'ailleurs elle aussi à l'éloignement de la jurisprudence des textes, souligne Jean-Emmanuel Ray. Le juriste cite l'exemple de l'obligation faite aux groupes de (17) _____ licenciées par une filiale dans une autre : alors que la loi ne précisait pas l'étendue géographique de cette contrainte, la jurisprudence l'a élargi en 1995 (18) _____. Avec des conséquences kafkaïennes: "Des multinationales se retrouvent (19) _____ leurs embauches dans le monde entier à cause de dix (20) _____ en France", observe l'expert: "Il a fallu attendre la loi Macron pour que le législateur précise la portée de la loi, excluant l'étranger."

Autre exemple pointé par le rapport, le système des forfaits-jours, introduit en 2000. "Alors qu'il est indispensable afin d'adapter les 35 heures (21) _____ du travail intellectuel, la chambre sociale de la Cour de cassation, sur le fondement de préoccupations liées à la santé des travailleurs, est en train de le tuer dans l'œuf. Pendant les deux dernières années, dix arrêts (22) _____ de conventions de branche prévoyant ce système ont été rendus. Ce qui implique pour les travailleurs la possibilité de demander rétroactivement les heures supplémentaires effectuées, et donc une insécurité intolérable pour les entreprises", pointe Jean-Emmanuel Ray.

- A aux entités établies à l'étranger
- B précisant les détails
- C tenues de bloquer
- D annulant des articles
- E licenciements économiques
- F aux formes particulières
- G reclasser les personnes
- H annuler les embauches

Devoir 5

Lisez le texte. Complétez-le par les groupes de mots qui se trouvent parmi les choix proposés après le texte et qui correspondent le mieux au contenu du texte.

Portables au volant : les chiffres inquiétants

Une nouvelle enquête publiée ce mardi révèle que près de 9 conducteurs sur 10 utilisent leur smartphone en conduisant. Une pratique dangereuse pointée du doigt par l'association Prévention Routière qui (23) _____ à proposer au ministère de l'Intérieur de sanctionner plus durement les automobilistes pris en faute. Pourtant les automobilistes sont toujours aussi nombreux à téléphoner, (24) _____ des sms ou encore consulter leurs mails tout en conduisant. L'association Prévention routière a constaté ces comportements (25) _____ à l'occasion d'une enquête d'observation dont les résultats viennent d'être publiés ce mardi.

L'étude, menée auprès de 20 757 voitures en circulation entre janvier et mars à travers la France, révèle que 7% des conducteurs téléphonent alors que leur (26) _____ roule, 9% quand la circulation est dense et 13% le font à l'arrêt. Tandis que 40% des automobilistes tiennent leur smartphone en main. Au total, près de 9 conducteurs sur 10 ont été vus avec leur portable (27) _____. Ces chiffres (28) _____ avec les résultats des enquêtes publiées par la Sécurité routière jusqu'en 2012, qui montraient que 2% des conducteurs utilisaient leur téléphone (29) _____ en ville.

Téléphoner au volant (en le tenant en main ou via une oreillette) est actuellement sanctionné d'une amende de 135 € et d'un retrait de trois points du permis de conduire. Seul sont (30) _____ les kits de téléphonie mobile via Bluetooth, intégrés au véhicule ou au casque du motard. L'association cite les pays comme l'Italie qui « réfléchissent à une suspension de permis de trois mois en cas de récidive, mais aussi une (31) _____ de l'amende ou du nombre de points retirés ». « Je ne suis pas en guerre contre l'usage du smartphone, mais je suis frappée de constater que 7 % des conducteurs prennent (32) _____ d'utiliser leur téléphone en croisant un passage piéton. Les automobilistes ne se rendent pas compte du danger ».

Publié le 14-05-2017 / Le Point .fr

23	A	s'apprête	B	hésite	C	entend	D	s'avère
24	A	composer	B	taper	C	rédiger	D	envoyer
25	A	bienveillants	B	graves	C	dangereux	D	inoffensifs
26	A	véhicule	B	engin	C	charette	D	navire
27	A	bavarder	B	au volant	C	en poche	D	sonnant
28	A	coïncident	B	se détachent	C	contrastent	D	sont égaux
29	A	étant	B	se promenant	C	en travaillant	D	en conduisant
30	A	défendus	B	autorisés	C	exceptés	D	prohibés
31	A	restriction	B	diminution	C	annulation	D	augmentation
32	A	le soin	B	la peine	C	le risque	D	le plaisir

Devoir 6

Lisez le texte. Complétez-le par les groupes de mots qui se trouvent parmi les choix proposés après le texte et qui correspondent le mieux au contenu du texte.

Bientôt des amendes pour usage de drogue

Gérard Collomb, le ministre de l'Intérieur, a déclaré jeudi que des contraventions pour réprimer l'usage de drogue (33) _____ en place « dans les 3-4 mois », au lieu d'une éventuelle peine de prison et un passage devant un tribunal. Un sujet à haut risque (34) _____ bien des ministres se sont cassé les dents. Gérard Collomb (35) _____ sans crier gare.

Dans son programme présidentiel, Emmanuel Macron avait entretenu un léger flou autour de cette question et avait présenté cette mesure comme (36) _____ moyen de s'assurer de la sanction et de l'exécution (37) _____ de (38) _____ les délits du quotidien qui empoisonnent la vie du Français moyen depuis le vol à l'étalage jusqu'au délit routier (39) _____ par l'usage des stupéfiants. Gérard Collomb (40) _____ légèrement de changer la donne en annonçant une contravention simple pour l'usage de stupéfiants mais aussi pour (41) _____ détention.

Dans l'esprit de ceux qui avaient écrit le projet d'Emmanuel Macron, l'idée n'était pas de quitter le champ du droit pénal et l'enceinte du tribunal correctionnel pour (42) _____ de police mais plutôt de simplifier les procédures par un système d'amendes immédiates et de peines complémentaires.

Paule Gonzalès, *LeFigaro.fr* /25 mai 2017

33	A	sont mises	B	seront mises	C	ont été mises	D	sont
34	A	dans lequel	B	lequel	C	auquel	D	sur lequel
35	A	annonce	B	a annoncé	C	l'a annoncé	D	annonçais
36	A	le meilleur	B	meilleur	C	bons	D	mieux
37	A	effectif	B	effectifs	C	effective	D	effectives
38	A	tout	B	tous	C	toute	D	toutes
39	A	en passant	B	passant	C	passé	D	ayant passé
40	A	va	B	vient	C	allait	D	viens
41	A	la	B	leurs	C	sa	D	leur
42	A	celui	B	celles	C	ceux	D	celle

Кінець зошита